

Communiqué de presse

Paris, le 22 décembre 2020

FTPA a conseillé JCDecaux France dans le cadre de l'acquisition d'ABRI SERVICES MEDIA

Le cabinet d'avocats FTPA a conseillé JCDecaux France dans le cadre de son acquisition de la société Abri Services Media, acteur français du mobilier urbain dans la Région Grand-Ouest qui opère sous la marque Abri Services.

JCDecaux, leader du mobilier urbain et de la publicité extérieure, a fait l'acquisition du groupe ABRI SERVICES MEDIA, un acteur régional reconnu du mobilier urbain, disposant d'un patrimoine de qualité de plus de 2 600 abribus et 2 100 Mobiliers Urbains pour l'Information dans la région Grand-Ouest.

Fort d'une implantation déjà importante en France, JCDecaux procède par ce rapprochement au renforcement de son tissu territoriale lui permettant d'être au plus près des besoins des villes, des marques et des citoyens.

Sur cette opération, **FTPA** a conseillé **JCDecaux France** avec une équipe composée de **Nathalie Younan**, avocate associée, **Pierre Lumeau**, conseil, et **Agathe Laporte**, collaboratrice.

Conseillers de l'opération :

- **Conseils Acquéreur :**

Cabinet FTPA :

- Nathalie Younan
- Pierre Lumeau
- Agathe Laporte

- **Conseils Cédants :**

Cabinet AVODIRE :

- Jean-Paul Fichen
- Claire Mélique

CIC Conseil :

The logo for FTPA, consisting of the letters 'FTPA' in a bold, white, sans-serif font, centered within a dark blue rectangular background.

- César Darcy
- Antoine Cucciaioni

A propos de JCDECAUX :

JCDecaux est une entreprise familiale française créée en 1964 spécialisée dans la publicité urbaine, déclinée sur divers supports de mobilier urbain. Numéro un mondial de la communication extérieure (mobilier urbain, transport et affichage grand format), JCDecaux crée des mobiliers et services pour rendre la ville plus agréable, accueillante et responsable. Depuis sa création, JCDecaux est animé par la fibre de l'innovation au service de la transformation des villes, par le sens de l'esthétique, le goût de l'engagement et la recherche de l'excellence. Multinationale de renom, JCDECAUX emploie aujourd'hui plus de 13 000 personnes dans le monde, dont 3800 en France.

A propos de FTPA :

FTPA est aujourd'hui l'un des plus anciens cabinets d'avocats indépendants en France et traite les dossiers stratégiques de nombreuses sociétés qui lui font confiance. Fondé en 1972, FTPA réunit une équipe de 65 avocats aux compétences complémentaires. Le cabinet intervient et accompagne ses clients, entreprises et groupes de sociétés cotées ou non, en France et à l'international, pour tous leurs projets, dossiers et contentieux complexes. Le cabinet a développé une approche très pragmatique des enjeux juridiques et couvre tous les grands domaines du droit et du contentieux des affaires.

CONTACT PRESSE :

Marie MERKLEN
Tel : 01 85 09 31 78/ m.merklen@eliott-markus.com